

Niort, le 10 juin 2022

**Projet d'arrêté préfectoral portant approbation d'un plan de gestion cynégétique
pour l'espèce sanglier (*Sus scrofra*)**

Synthèse des observations et propositions du public recueillies lors de la consultation
du 17 mai au 7 juin 2022

1-Mise à disposition du public

Le projet d'arrêté et sa note d'accompagnement ont été mis à disposition du public par voie électronique du 17 mai au 7 juin 2022 inclus, depuis le site internet des services de l'État des Deux-Sèvres.

2-Synthèse des observations et proposition du public

Dans le cadre de la consultation du public relative au projet d'arrêté, 409 contributions ont été relevées. Elles comportent toutes un avis favorable au projet d'arrêté sans observation particulière.